

Appel aux candidatures

Membre de la commission consultative des jeunes

Suite à la démission d'un membre de la commission consultative des jeunes de la Ville de Remich et conformément à la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ainsi qu'aux dispositions du règlement d'ordre intérieur des commissions consultatives de la Ville de Remich du 15 décembre 2017, le collège des bourgmestre et échevins lance par la présente un appel public aux candidatures pour le poste de membre de la commission consultative des jeunes.

Les candidatures sont à remettre par écrit au secrétariat communal pour le 24 mai 2019 au plus tard.

Remich, le 8 mai 2019

Le collège des bourgmestre et échevins,

Jacques Sitz, bourgmestre

Mike Greiveldinger, échevin

Pierre Signer, échevin

